



N° 92F0157GIF au catalogue

# Fichiers du réseau routier Recensement de 2001

Guide de référence



STATISTIQUE CANADA

# GEO

STATISTICS CANADA



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## **Comment obtenir d'autres renseignements**

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

# Fichiers du réseau routier Recensement de 2001

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2002

N° 92F-0157-GIF au catalogue

Ottawa

---

Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

## Quoi de neuf?

- Couverture nationale de renseignements sur les réseaux routiers.
- Précision de localisation améliorée – la majeure partie du réseau routier a été remodelée pour correspondre au réseau de la Base nationale de données topographiques.
- Identificateurs uniques pour les îlots (ainsi que pour d'autres régions géographiques) qui permettent le repérage de ces régions géographiques dans les Fichiers du réseau routier.
- Toute l'information spatiale se fonde maintenant sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83)
- Les données topographiques numériques qui sont incluses dans la Base nationale de données topographiques sont fournies par Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada

©Sa Majesté La Reine du Chef du Canada.  
Reproduit avec la permission de Ressources naturelles Canada.

- Les routes dans les fichiers du réseau routier peuvent servir à désigner toutes les limites dans les fichiers des limites cartographiques (FLC) établis pour l'ensemble du Canada.
- Les routes sont classées en cinq niveaux, permettant ainsi de sélectionner différents sous-ensembles de routes pour établir des cartes du réseau routier à différents niveaux de détail.
- Un FLC distinct de provinces / territoires est inclus comme une couche dans les Fichiers du réseau routier.
- La présente publication des Fichiers du réseau routier contient les mises à jour du réseau routier effectuées pour le Recensement de 2001.

---

## Table des matières

<b>1. À propos de ce guide.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Aperçu .....</b>	<b>2</b>
Date de référence	
<b>3. Précision sur le produit .....</b>	<b>4</b>
Objet du produit	
Restrictions	
Méthodologie générale	
Contenu	
Comparaison avec le Fichier du réseau routier de 1996	
<b>4. Qualité des données .....</b>	<b>8</b>
Historique	
Précision de localisation	
Précision des attributs	
Cohérence logique	
Intégralité	
<b>5. Spécifications techniques .....</b>	<b>16</b>
Spécifications des fichiers	
Instructions d'installation	
Conventions de désignation des fichiers	
Descriptions des données et clichés d'enregistrement	
<b>6. Glossaire .....</b>	<b>25</b>
<b>Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, recensement de 2001 .....</b>	<b>32</b>
<b>Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001.....</b>	<b>33</b>
<b>Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques .....</b>	<b>34</b>
<b>Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales.....</b>	<b>36</b>
<b>Annexe E :Fichiers du réseau routier disponible comme produits normalisé.....</b>	<b>39</b>
<b>Annexe F : .Le fichier des limites des provinces et territoires du Canada .....</b>	<b>41</b>
<b>Annexe G : La couverture d'hydrographie supplémentaire .....</b>	<b>49</b>
<b>Références .....</b>	<b>51</b>
<b>Produits et services de la Géographie.....</b>	<b>53</b>
<b>Entente de licence d'utilisation finale .....</b>	<b>60</b>

## 1. À propos de ce guide

Le présent guide est destiné à tous ceux qui utilisent un ou l'autre ou tous les Fichiers du réseau routier de 2001 (FRR) ou les nouveaux Fichiers du réseau routier et d'extension des traits (FRRET). Il fournit des renseignements généraux sur ces fichiers, les décrit et expose la méthodologie qui a servi à les créer.

L'énoncé sur la qualité des données contient une description détaillée des étapes menant à la création des Fichiers du réseau routier, y compris la nouvelle procédure d'imputation des adresses. Il fournit à l'utilisateur l'information dont il a besoin pour déterminer si les données conviennent à l'usage qu'il a l'intention d'en faire.

Les spécifications techniques de la section 5 précisent la configuration du système, le mode d'installation, les clichés d'enregistrement, la description des éléments et la taille des fichiers en octets.

Les termes et les concepts géographiques inscrits en **caractères gras** sont décrits dans le glossaire. D'autres détails à ce sujet apparaissent dans le Dictionnaire du recensement de 2001 (no 92-378-XIF au catalogue). Des renseignements supplémentaires sont aussi fournis en annexe, suivis d'une liste des produits et services connexes.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels spécifiques existants permettent d'utiliser les Fichiers du réseau routiers de 2001. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour obtenir plus de renseignements à cet égard. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données, advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Bon nombre de **codes géographiques** et de valeurs quantitatives qu'on retrouve dans le guide ont été transcrits d'un écran d'ordinateur ou de rapports internes, et saisis à la main. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données.

---

## 2. Aperçu

Les **Fichiers du réseau routier** (FRR) sont diffusés dans le but de fournir de l'information géographique de référence pour les données du Recensement de 2001. Elles peuvent servir à désigner les limites des régions géographiques selon lesquelles les données du recensement sont totalisées, ou à demander l'extraction de données du recensement selon les régions géographiques définies par l'utilisateur.

Les Fichiers du réseau routier contiennent une couche de routes pour l'ensemble du pays et une couche de limites des **provinces / territoires**. La couche des routes comprend les routes, ainsi que les noms de route et les tranches d'adresses (attributs de larc), les codes géographiques désignant les **îlots**, les **subdivisions de recensement**, les **régions métropolitaines de recensement**, **agglomérations de recensement**, et les provinces / territoires (attributs de polygone). Les tranches d'adresses sont disponibles surtout dans les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien, lacs et voies navigables) ainsi que les limites et les codes géographiques.

Les routes dans le FRR sont classées en cinq niveaux de détail (quatre rangs). Les utilisateurs peuvent ainsi sélectionner différents sous-ensembles de routes pour établir des cartes.

Les Fichiers du réseau routier offrent une couverture numérique complète du Canada. Il y a 60 Fichiers du réseau routier normalisés :

- Canada;
- 10 provinces et 3 territoires;
- 27 régions métropolitaines de recensement;
- 19 agglomérations de recensement avec **secteurs de recensement**.

Des sous-ensembles de Fichiers du réseau routier sont disponibles dans les bureaux régionaux comme un produit personnalisé. Reportez-vous à l'annexe E afin d'obtenir une liste de FRR pour les centres urbains.

Les nouveaux Fichiers du réseau routier remplacent les anciens Fichiers du réseau routier et les Fichiers du réseau routier et d'extension des traits produits après le Recensement de 1996. Pour en savoir plus sur la façon dont les nouveaux fichiers se comparent aux fichiers de 1996, consultez la section 3 du présent document.

Les coordonnées numériques des Fichiers du réseau routier de 2001 indiquent la latitude / longitude et se fondent sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les produits normalisés des Fichiers du réseau routier sont disponibles en format d'échange ARC/INFO® ou en format d'échange MapInfo®. Veuillez vous reporter aux spécifications techniques (section 5) pour obtenir plus de détails sur les clichés d'enregistrement et les formats de fichier des Fichiers.

### Date de référence

La **date de référence géographique** est une date fixée par Statistique Canada pour mettre au point la structure géographique pour laquelle les données de recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. La date de référence géographique pour le Recensement de 2001 et, par

conséquent, pour les attributs de région géographique des Fichiers du réseau routier, est le 1er janvier 2001. Les routes et les noms de route des Fichiers du réseau routier ont été mis à jour à partir de différentes sources, et des efforts considérables ont été déployés pour s'assurer que l'information pour la collecte de données du Recensement de 2001 était précise à la date de référence géographique. Cependant, aucune date de référence ne peut être donnée pour les routes des Fichiers du réseau routier.



### 3. Précision sur le produit

#### Objet du produit

Les Fichiers du réseau routier sont publiés à titre de référence géographique pour les données du Recensement de 2001. Les Fichiers du réseau routier, conjointement avec les données de Statistique Canada, peuvent être appliqués à une analyse de localisation d'un emplacement, à la planification de la prestation de services ou à différents types d'analyse et de mise en correspondance des données de cartographie.

Les limites en fonction desquelles les données de recensement sont diffusées sont publiées par Statistique Canada dans un produit appelé **Fichiers des limites cartographiques (FLC)**. Sur le plan de la localisation, les limites comprises dans les fichiers des limites cartographiques sont généralement conformes aux rues et aux routes figurant dans les fichiers du réseau routier. Les Fichiers du réseau routier peuvent être utilisés comme une couche de référence avec les FLC pour effectuer la cartographie et les analyses. Les Fichiers des limites cartographiques contiennent les limites des régions géographiques de recensement. Veuillez vous reporter à la section 4 « Conformité avec d'autres produits » pour obtenir plus de renseignements sur la façon d'utiliser les FLC et les FRR ensemble.

Les Fichiers du réseau routier peuvent également servir de point de départ pour l'extraction de données de recensement des régions définies par l'utilisateur. Les utilisateurs peuvent définir leurs régions à partir des routes des Fichiers du réseau routier. Les identificateurs d'**îlot** des polygones des Fichiers du réseau routier (FRR), nouvelle caractéristique du produit FRR de 2001, rendent possible l'extraction de données par îlot. L'extraction de données de recensement et d'autres données pour les régions géographiques définies par l'utilisateur peut se faire au moyen du service de géocodage de Statistique Canada. Des renseignements sur le service de **géocodage** sont disponibles aux centres de consultation régionaux.

#### Restrictions

Statistique Canada tient à jour l'information dans les fichiers du réseau routier pour appuyer du recensement et ses autres activités. La localisation relative des traits du réseau routier est importante pour l'élaboration de cartes utilisées pour la navigation et de cartes de référence. Les attributs des routes et des limites des Fichiers du réseau routier sont extraits de la Base géographique nationale. Les Fichiers du réseau routier ne contiennent pas les renseignements sur les rues nécessaires pour optimiser les routes. Par exemple, les données sur les rues à sens unique, les impasses et d'autres obstacles de rues ne sont pas comprises dans les Fichiers du réseau routier. En conséquence, ces fichiers ne sont pas recommandés pour des applications de génie, des services de répartition d'urgence, des applications d'arpentage ou juridiques.

Les Fichiers du réseau routier contiennent des arcs de routes avec des tranches d'adresses « véritables » ou des tranches d'adresses imputées, ou n'indiquent aucune tranche d'adresses. Les tranches d'adresses imputées ne sont pas destinées à remplacer les tranches d'adresses véritables pour toute fin autre que le géocodage d'adresses. Ainsi, si les fichiers doivent être appliqués à la répartition par ordinateur ou à toute autre fin semblable (qui nécessite la correspondance d'une adresse à un îlot ou une rue), il peut être nécessaire de compléter les données des fichiers avec des connaissances locales, par la mise à jour d'adresses véritables existantes et le remplacement des adresses imputées.

Les restrictions des Fichiers du réseau routier doivent être reconnues pour des usages autres que la cartographie, l'analyse et l'extraction de données de recensement. Veuillez lire l'énoncé sur la qualité des données pour savoir comment utiliser efficacement ces fichiers.

## Méthodologie générale

Les Fichiers du réseau routier sont établis en fonction de composantes du réseau routier et des régions géographiques du Recensement de 2001, extraites de la **Base géographique nationale** (BGN). La Base géographique nationale est une nouvelle base géographique obtenue par Statistique Canada pour appuyer les différentes applications cartographiques. La Base géographique nationale a été continuellement améliorée à la suite du partenariat de Statistique Canada avec Élections Canada, et grâce à des intrants de la Base nationale de données topographiques de Ressources naturelles Canada. La Base géographique nationale a été utilisée dans la collecte des données du Recensement de 2001, plus particulièrement dans le cadre de la délimitation des **secteurs de dénombrement** et de la production automatisée des cartes de collecte et des **cartes de référence** du recensement. Les arcs contenus dans les Fichiers du réseau routier ont été généralisés et contrôlés afin de réduire la taille des fichiers et de les rendre plus faciles à utiliser.

Les données des FRR et des FLC proviennent de la Base géographique nationale et sont compatibles; les routes des FRR peuvent être utilisées avec les Fichiers des limites cartographiques afin de fournir des renseignements de référence géographique supplémentaires. Chaque FRR comprend le Fichiers des limites cartographiques des provinces/territoires approprié à titre de couche. Cette couche comprend les rivages et certains plans d'eau. Veuillez vous reporter à la section 4, « Qualité des données et Conformité avec d'autres produits » pour obtenir plus de détails.

Les arcs de routes dans les FRR sont classés afin de permettre d'établir des cartes de différents ensembles de routes à différentes échelles, ainsi qu'au niveau de détail déterminé par l'utilisateur. Les tronçons du réseau routier de la route transcanadienne ont été choisis pour constituer le niveau 1. Les niveaux 2 et 3 ont été définis en se fondant sur la longueur des routes et les conventions de dénomination provinciales de ces routes. Le niveau 4 correspond aux routes qui constituent les limites de secteur de recensement. Le niveau le plus détaillé du réseau comprend toutes les routes incluses dans les fichiers du réseau routier, y compris celles qui ne sont classées dans aucun niveau. Les arcs et les attributs des routes ont été contrôlés de façon à former un réseau routier continu aux fins du classement. Ces niveaux ont été uniquement élaborés pour les besoins de cartographie à différents niveaux de détail et *ne représentent pas* le débit de la circulation ou tout autre élément important du réseau routier.

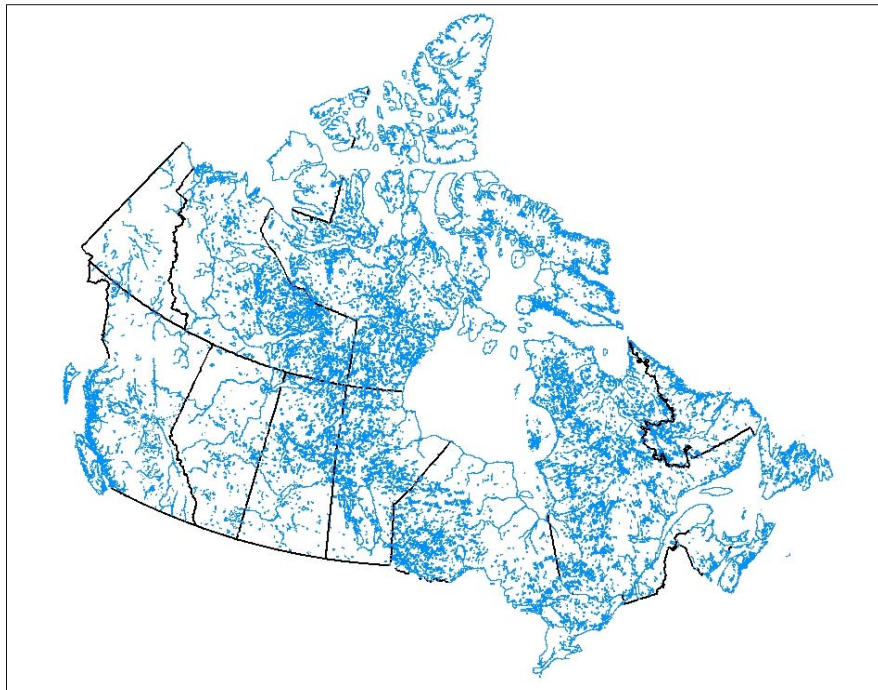
## Contenu

Le produit contient deux couches d'information géographique. La première constitue la couche des routes et des limites qui contient les renseignements suivants :

- les arcs de routes avec les noms et les adresses ainsi que le niveau;
- les arcs des limites (ces arcs ne sont pas des routes mais sont nécessaires pour définir les polygones qui forment les îlots 2001 dans les FRR);
- les polygones avec identificateurs uniques (uid) qui les désignent comme appartenant à des îlots, des subdivisions de recensement et des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement particuliers.

La seconde couche est la couche du fichier des limites cartographiques des provinces/territoires. Cette couche contient des polygones avec des identificateurs uniques les désignant comme appartenant à une province ou à un territoire particulier. Les polygones contiennent également des renseignements les désignant comme des polygones terrestres ou d'eau. La figure 1 illustre une carte du fichier des limites cartographiques des provinces/territoires.

Figure 1: Fichier des limites cartographiques de 2001, provinces et territoires



Voir annexe F pour plus d'information sur les Fichiers des limites cartographiques. Des couvertures hydrographique additionnel sont disponible avec l'utilisation des Fichiers des limites cartographiques. Voir annexe G pour plus d'information.

Tous les codes de région géographique des régions métropolitaines de recensement (RMRuid), des subdivisions de recensement (SRDuid) et des îlots (ÎLOTidu) sont contenus dans les couches des routes et des limites. Les identificateurs uniques des provinces et des territoires (PRidu) sont contenus dans la couche du Fichiers des limites cartographiques des provinces/territoires.

Il manque un grand nombre d'adresses dans la Base géographique nationale (d'où sont tirés les FRR). Certaines adresses ont été imputées afin d'augmenter le nombre de tranches d'adresses complètes dans le produit final. Des adresses imputées ont été créées spécifiquement dans le but d'aider les utilisateurs qui désirent géocoder des adresses. Un champ d'imputation d'adresses est inclus dans les fichiers afin de désigner les adresses imputées. Veuillez vous reporter à la section 4, la Qualité des Données, pour obtenir plus de renseignements sur l'intégralité de l'information. La section 4 décrit l'endroit où se trouvent l'information sur les noms de routes et les tranches d'adresses dans les Fichiers du réseau routier.

Veuillez vous reporter à la section 5, Spécifications Techniques, pour obtenir plus de détails sur les clichés d'enregistrement et les formats de fichier des FRR.

## Comparaison avec le Fichier du réseau routier de 1996

Les nouveaux Fichiers du réseau routier remplacent les anciens Fichiers du réseau routier de 1996, qui étaient un produit similaire offert auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada. Les fichiers comportent en outre les différences suivantes :

- les nouveaux Fichiers du réseau routier contiennent davantage de routes, de noms de route et de tranches d'adresses que les anciens Fichiers du réseau routier;
- les Fichiers du réseau routier de 2001 comprennent des identificateurs d'îlot dans les polygones;
- la précision de localisation des fichiers du réseau routier a été améliorée. La majeure partie du réseau routier a été remodelée pour correspondre à celui de la Base nationale de données topographiques;
- les nouveaux Fichiers du réseau routier sont disponibles dans le système NAD83 et les anciens FRR sont compatibles avec le système NAD27;
- les anciens FRR comprennent les renseignements sur le réseau routier compilés durant le Recensement de 1996 et les nouveaux Fichiers du réseau routier ne comprennent pas les renseignements sur le réseau routier obtenus durant le Recensement de 2001;
- les routes sont classées en quatre niveaux dans les nouveaux Fichiers du réseau routier, ce qui permet de produire des cartes à cinq niveaux de détail. Les routes sont classées en quatre niveaux (de 1 à 4). Le cinquième niveau de détail comprend toutes les routes y compris celles qui ne sont classées dans aucun niveau;
- une couche des limites des provinces/territoires ainsi que des renseignements sur le littoral et les plans d'eau intérieurs est intégrée aux Fichiers du réseau routier de 2001, les anciens FRR comprenaient une couche hydrographique distincte.

---

## 4. Qualité des données

*Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

### Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers d'origine à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

#### **Couche des routes et des limites**

Les données de la couche des routes et des limites des Fichiers du réseau routier proviennent de la Base géographique nationale (BGN). La Base géographique nationale est un fichier national du réseau routier et des limites contenant des renseignements sur les attributs tels que le nom de route, le type de route et des tranches d'adresses. La Base géographique nationale contient également des liens importants à d'autres fonds de renseignements de Statistique Canada, notamment le registre des adresses et le fichier des **codes postaux**. La Base géographique nationale a été créée à partir de quatre sources principales de données :

- cartes 1:50 000 et 1:250 000 de la Base nationale de données topographiques (BNDT);
- cartes 1:1 000 000 de la Carte numérique du monde (CNM);
- Fichiers du réseau routier de 1996 (FRR) de Statistique Canada;
- données sur les routes d'Élections Canada.

D'autres renseignements sur les routes ont été incorporés d'une variété d'autres sources incluant les cartes municipales et les données sur les routes de sociétés privées. Cependant, l'actualité de la Base géographique nationale varie d'une région à une autre en fonction des données de base pouvant être utilisées. Le tableau 1 donne des détails sur la répartition des traits par source.

Tableau 1 : Nombre de traits et somme des valeurs de longueur par source de données.

Source	Nombre de traits	Longueur des traits (kilomètres)
CNM <sup>1</sup>	4 401	30 933,40
BNDT <sup>2</sup> 1:50 000	743 867	463 309,93
BNDT <sup>2</sup> 1:250 000	317 706	615 667,34
Statistique Canada	682 741	510 770,90
Elections Canada	279 508	107 984,01
Municipale	15 271	6 072,43
Autre	9 695	1 754,71
Totaux	2 053 221	1 739 492,72

Les étapes prises pour incorporer les données des différentes sources sont brièvement décrites ci-dessous :

- Base nationale de données topographiques

La constante précision de localisation de la Base nationale de données topographiques a été adoptée comme fondement de la Base géographique nationale de Statistique Canada. À ce titre, les Fichiers du réseau routier de 1996 ont été rectifiés pour correspondre à la BNDT. En dehors des régions couvertes par le FRR de 1996, la BNDT a servi comme source du réseau routier pour la majeure partie du sud du Canada. Dans les parties les plus densément peuplées du Canada, l'échelle employée est 1:50 000, tandis que dans les régions plus au nord à population éparse, l'échelle est 1:250 000. Contrairement au FRR, la BNDT ne contient aucune tranche d'adresses de voirie ni d'information sur le nom de rue.

- Carte numérique du monde

Une grande partie du réseau routier dans le nord des provinces (mais pas dans les territoires) est tirée de la Carte numérique du monde (CNM). Il s'agit d'une carte de base vectorielle complète du monde à l'échelle 1/1 000 000. Elle comprend des données cartographiques, de l'information sur les attributs et des données textuelles. La CNM a été élaborée par les organismes qui produisent la série de cartes de navigation opérationnelle (CNO) : United States Defence Mapping Agency, Australian Army Survey Directorate, Direction - Géographie (Opérations) (MDN) et United Kingdom Military Survey.

- Fichier du réseau routier de 1996

Dans les régions urbaines, les renseignements du FRR de 1996 ont été mis à jour, améliorés, et incorporés dans la Base géographique nationale. Les traits qui ne représentaient pas des routes ont été supprimés. Les rues ont été corrigées géométriquement pour correspondre à la précision supérieure de la Base nationale de données topographiques. Le format des adresses demeure inchangé. Les noms de route ont été mis à jour. Dans la plupart des cas, les noms entièrement en majuscules ont été convertis en majuscules et en minuscules. Des tranches d'adresses de voirie véritables et imputées se trouvent dans la Base géographique nationale. En intégrant la couverture existante du FRR avec la BNDT, la couverture des routes est considérablement améliorée, de moins de 1 % de la **superficie** du Canada que couvrent les

<sup>1</sup> Carte numérique du monde

<sup>2</sup> Base nationale de données topographiques

Fichiers du réseau routier de 1996 de Statistique Canada à une couverture essentiellement complète dans la Base géographique nationale.

- Élections Canada

Chaque fois que des données plus récentes d'Élections Canada pouvaient améliorer la qualité et la quantité de renseignements sur les routes, elles étaient ajoutées à la Base géographique nationale. Ce sont principalement de nouvelles routes et de nouveaux noms de route qui ont été ajoutés. Le format utilisé par Élections Canada a été conservé : lettres majuscules et minuscules, accents, type de route et direction, mais aucune tranche d'adresses de voirie. La contribution d'Élections Canada a été particulièrement cruciale dans les régions à population éparses pour lesquelles les renseignements de la Base nationale de données topographiques et de la Carte numérique du monde sont souvent plus anciens.

- Autres sources

En plus des sources des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, des sections de la Base géographique nationale peuvent contenir des renseignements provenant en partie de cartes et d'autres documents préparés par des sociétés privées.

- Limites

Les limites des régions géographiques ont été créées dans la Base géographique nationale en fonction des renseignements du réseau routier. Les attributs de polygones des régions géographiques ont été mis à jour pour le Recensement de 2001 dans la couche du réseau routier de la Base géographique nationale. Les limites des régions géographiques se fondent sur des cartes et d'autres renseignements provenant des processus de collecte de données de recensement ou ont été créées automatiquement par un logiciel appelé Système automatisé de regroupements de territoires (SARTE)<sup>3</sup>.

Les données sur les routes et les limites de la Base géographique nationale ont été utilisées dans la création des Fichiers du réseau routier. Les données provenant de la Base géographique nationale ont subi un autre traitement. Certains champs d'attributs ont été renommés à l'aide de noms conviviaux et d'autres champs d'attributs ont été supprimés.

Les arcs ont été généralisés afin de supprimer les sommets non désirés. La procédure a été exécutée avec une tolérance de tri de 0,1 mètre. La généralisation (fondée sur l'algorithme Douglas-Peucker et exécutée avec ARC/INFO 8.0.2) a supprimé environ un tiers des sommets des données initiales extraites de la Base géographique nationale.

Tous les arcs superflus et toutes les erreurs de classification ont été contrôlés de façon à ne conserver que les arcs qui désignent des routes ou des limites dans les Fichiers du réseau routier. Les arcs de routes sont les arcs qui illustrent le réseau routier. Les arcs des limites sont ceux qui sont conservés avec les arcs de routes pour illustrer les polygones d'îlot. Certaines erreurs trouvées dans la Base géographique nationale ont été corrigées dans les Fichiers du réseau routier.

Les routes ont été classées en divers niveaux dans un but cartographique. Les niveaux 1, 2 et 3 ont été sélectionnés pour la création du Fichier schématique de réseau routier.

---

<sup>3</sup> Le SARTE regroupe les petites régions géographiques (le cas échéant, les îlots) selon un ensemble de critères de délimitation ou de conception afin de produire un ensemble de régions géographiques désirées. Des poids de pénalité sont attribués aux critères de conception. La solution dont le poids de pénalité total est le moindre est acceptée; elle représente un agrégat des poids de pénalité de tous les critères combinés pour toutes les régions géographiques.

## Précision de localisation

*Cet élément de la qualité indique la précision absolue et relative de la localisation des traits géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des traits et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les arcs de routes des Fichiers du réseau routier proviennent de la Base géographique nationale. Les coordonnées dans les fichiers de la Base géographique nationale comptent six décimales fixes, mais la précision de localisation de ces coordonnées n'est pas aussi grande que ne le suggèrent les six décimales. La précision à six décimales est toutefois utile lors de la production de cartes. La précision permet de placer les traits qui sont l'un à côté de l'autre sur le sol, d'être au bon endroit sur la carte, l'un par rapport à l'autre, sans chevauchement.

### Routes de la Base géographique nationale

La précision de localisation des routes de la Base géographique nationale varie selon les données sources utilisées au moment de sa création. On a tenté de corriger géométriquement toutes les routes de sorte qu'elles soient dans la même position que les routes de la Base nationale de données topographiques (1:50 000 et 1:250 000) ou de la CNM, qui avaient été utilisées à titre de référence. Par conséquent, on prévoit que ces arcs géométriquement assortis auront une précision de localisation semblable à celle des données de référence correspondantes utilisées au moment de la création de la base de données. Il faut noter que la source de référence sélectionnée pour différentes régions géographiques dépendait d'une variété de facteurs tels que la taille de la population, l'emplacement géographique (urbain ou rural) et la disponibilité des données de la BNDT/CNM dans le fonds de renseignements d'Élections Canada et de Statistique Canada et que la sélection s'est faite feuillet par feuillet du SNRC. Par exemple, dans les grands centres urbains les données 1:50 000 de la BNDT ont généralement servi de données de référence. Ainsi, dans ces régions, les routes qui ont été assorties géométriquement auront une précision de localisation semblable à celle des routes correspondant aux données 1:50 000 de la BNDT. Dans les régions qui utilisaient des données de référence 1:250 000 de la BNDT et de la CNM, la précision de localisation des routes est approximativement la même que celle des données sources.

La précision de localisation des arcs qui n'ont pas pu être assortis parce qu'ils ne figuraient pas dans les données de référence est, cependant, complètement inconnue. Ces arcs ont été numérisés à partir de cartes papier annotées par le personnel sur le terrain. Bien que l'information sur les attributs des arcs et la position relative de ceux-ci par rapport à d'autres traits soient très utiles et précis, il est impossible d'estimer la précision de localisation absolue de ces routes.

D'autres corrections ont été apportées à la Base géographique nationale à partir de cartes mises à jour fournies par les participants locaux à des programmes de recensement et électoraux. La qualité de la précision de localisation de ces mises à jour est également inconnue. En plus des sources des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, des parties de la Base géographique nationale peuvent contenir des renseignements obtenus en partie de cartes et d'autres documents préparés par des sociétés privées. Par conséquent, la



Base géographique nationale ne convient pas aux applications de mesure de haute précision utilisés notamment dans le cas des problèmes d'ingénierie, des transferts de propriété ou d'autres utilisations pouvant nécessiter des mesures de haute précision de la surface de la terre.

On a procédé à divers contrôles de la qualité tout au long du processus de production pour s'assurer que les limites étaient placées au bon endroit par rapport aux routes et aux limites dans la Base géographique nationale.

La précision de localisation du fichier du réseau routier non officiel est semblable à celle de la Base géographique nationale. Les arcs des Fichiers du réseau routier peuvent avoir été déplacés d'environ 2 mètres à la suite de mise à jour. Les Fichiers du réseau routier ont été vérifiés afin de déceler les erreurs topologiques, notamment les croisements et les chevauchements de lignes, et les polygones écrasés. Toutes les erreurs trouvées ont été corrigées.

Les positions des points d'identification des îlots dans les Fichiers du réseau routier ont été vérifiées pour voir s'ils se situaient dans le bon îlot dans la BGN. On a déterminé que la position des îlots dans les fichiers du réseau routier correspondait à leur position dans la Base géographique nationale. (Les corrections apportées pour supprimer les arcs mesurant moins d'un mètre [dans les fichiers du réseau routier seulement] ont donné lieu à de très légères différences quant à la forme des îlots entre les fichiers du réseau routier et la Base géographique nationale.)

La position des limites dans la couche des provinces et territoires du fichier des limites cartographiques était généralement conforme à la position des routes dans les fichiers du réseau routier. Les arcs représentant le réseau hydrographique ont été généralisés et corrigés pour être conformes aux données des fichiers du réseau routier. Dans quelques rares cas, il a été impossible de vérifier la position relative des éléments hydrographiques par rapport au réseau routier

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque trait (tels que la population pour une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

La classification des traits varie selon la source de l'information. Elle n'a fait l'objet d'aucune vérification par rapport à la réalité sur le terrain ou à l'ensemble de données de base ou de référence.

Les essais visant à déterminer l'exactitude d'attributs des traits de la base sont limités. Cependant, tous les efforts ont été déployés durant la compilation de la Base géographique nationale pour garantir l'association appropriée d'un attribut spécifique (c.-à-d., nom, type, direction, code, etc.) à un trait géométrique spécifique. La présence de l'association ainsi que sa précision étaient vérifiées.

Lorsque l'information sur le correction était disponible, quelques erreurs de nom de routes trouvées dans la Base géographique nationale ont été corrigées dans les Fichiers du réseau routier. Les RMRidu 996; 997; 998 et 999 indiquent qu'aucunes RMR ou AR ne sont présentes dans ces secteurs. Ces valeurs n'ont aucunes significations particulières et peuvent donc être considérées comme nulles.

---

## Cohérence logique

*La cohérence des règles au cadre logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

Différents essais de cohérence logique ont porté sur la Base géographique nationale. Après la création des Fichiers du réseau routier, d'autres essais de cohérence logique ont été effectués.

Les essais suivants ont porté sur les attributs de polygones des Fichiers du réseau routier :

- tous les îlots dont le SDRidu est le même ont été vérifiés, tout comme l'ont été les mêmes RMRidu;
- le nombre d'îlots dans chaque SDR a été vérifié pour voir s'ils correspondent au nombre spécifié de la base d'extraction de données, une base tenue à jour par Statistique Canada
- Tous les POLY\_ID ont été vérifiés pour voir s'ils étaient uniques à chaque polygone.
- Tous les ÎLOT\_IDU dans les fichiers du réseau routier ont été comparés avec les ÎLOT\_IDU dans la Query base.

On a effectué les essais suivants sur les attributs d'arc des fichiers du réseau routier :

- les ARC\_ID ont été vérifiés pour voir s'ils sont uniques à chaque arc.

Les essais suivants ont porté sur les arcs :

- le TYPE et la DIRECTION des arcs de routes ont été vérifiés pour voir s'ils sont à l'intérieur des valeurs de domaines acceptables (veuillez vous reporter à la section 5, Spécifications techniques pour obtenir la liste des valeurs de TYPE et de DIRECTION acceptables);
- les ARC\_GROUPE ont été vérifiés pour voir s'ils sont à l'intérieur des valeurs de domaines acceptables (de AD ou NA dans le cas des routes et BO des limites);
- tous les codes sources de SOURCE, AG\_SOURCE, AD\_SOURCE et NTD\_SOURCE ont été vérifiés pour voir s'ils correspondent aux codes acceptables.

Des données de différentes sources ont été regroupées dans la Base géographique nationale. Durant ce processus, des éléments de géométrie moins précis ont été alignés sur les éléments de géométrie plus précis. Par exemple, la CNM a été alignée sur des renseignements de cartes 1:250 000 ou 1:50 000, et des renseignements de cartes 1:250 000 ont été alignés sur des cartes 1:50 000. Le fichier du réseau routier de 1996 a été adapté à cette nouvelle géométrie de base grâce à un processus d'étirement, puis les attributs et les traits manquants ont été ajoutés à la base nationale. Enfin, des traits et des attributs de route d'Élections Canada ont été introduits. Comme dans toute autre situation semblable où des données géographiques d'échelles différentes sont regroupées, des anomalies se produisent. Par exemple, le cas d'une autoroute à plusieurs voies qui devient soudainement une route à voie unique au point de changement de la source de données. Il existe également des incohérences de nom de trait en raison du recours à des données de différentes sources.

Les relations noeuds-lignes-surfaces satisfont aux exigences topologiques spécifiées dans le modèle de données ARC/INFO®.

---

## Cohérence avec d'autres produits

Les positions des arcs dans les Fichiers du réseau routier correspondent généralement à celles des Fichiers des limites cartographiques et des Fichiers schématiques du réseau routier.

Les codes SDRidu et ÎLOTidu correspondent à ceux trouvés dans les Fichiers des limites cartographiques de Geosuite. Les codes RMRidu correspondent à ceux trouvés dans les Fichiers des limites cartographiques.

Des éléments hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre une cartographie thématique à des échelles petites et moyennes. Le réseau hydrographique utilisé dans la couche des provinces et territoires du fichier des limites cartographiques diffère de celui utilisé dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible que les limites des régions géographiques soient représentées de façon différente sur les cartes de référence.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUPE « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements ÎLOTidu dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Le niveau 1, 2 et 3 correspond avec ceux trouvés dans le Fichier schématique de réseau routier. Le niveau 4 dans le FRR provient d'une sélection avant la mise à jour finale du Fichier schématique de réseau routier et ne correspond pas avec le produit final du Fichier schématique de réseau routier.

## Intégralité

*L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

### Routes

Un grand nombre de traits qui ne figuraient pas dans les fichiers du réseau routier de 1996 (FRR) ont été ajoutés aux fichiers du réseau routier de 2001 pour assurer une couverture nationale du réseau routier. Le tableau 2 indique le nombre de traits de routes des Fichiers du réseau routier. Tableau 2. Nombre de traits de routes dans les Fichiers du réseau routier

Groupe de routes	Nombre d'enregistrements	Pourcentage du total de routes (approximatif)
Total de routes	1 880 972	100%
Routes nommées	1 329 323	71%
Routes ayant au moins 1 tranche d'adresses <sup>4</sup>	485 979	26%

Il n'y a pas de Fichier schématique du réseau routier pour le Nunavut. Les rues ne pouvaient pas être tirées de la Base géographique nationale pour créer ce fichier puisque la version 2001 de Base géographique nationale ne contient pas de nom de rue pour le Nunavut.

### Limites

Le tableau 3 dresse la liste du nombre total d'entités pour les différents types de régions géographiques. Les Fichiers du réseau routier contiennent des attributs de polygones désignant tous les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement au Canada.

Tableau 3

Unité géographique	Nombre d'entités
RMR	27
AR	113
SDR	5 600
ÎLOT	478 707

Les Fichiers du réseau routier contiennent également toutes les limites des sous-îlots. Tous les îlots figurant dans la Query base se trouvaient également dans les fichiers du réseau routier.

<sup>4</sup> Une tranche d'adresses est définie comme un arc ayant au moins une tranche d'adresses complète que ce soit à sa gauche ou à sa droite. Le formule employée pour interroger les données est la suivante : [(add\_fr\_lf>0 and add\_to\_lf>0) ou (add\_fr\_rt>0 and add\_to\_rt>0)].

---

## 5. Spécifications techniques

### Spécifications des fichiers

Tous les produits sont offerts sur CD-ROM dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO® version 8.1  
fichier d'échange ASCII  
extension : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo® version 6.0  
fichiers d'échange ASCII  
extensions : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Instructions d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous les deux compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant sous DOS, ou en les sélectionnant sous Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte RUN sous Windows®.

Les noms des routes dans les fichiers du réseau routier contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX.) Toutefois, ils n'apparaissent pas dans ARC/INFO® sur le poste de travail.) Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser Arc Toolbox pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Les fichiers d'échange (Mif/Mid) de MapInfo® doivent être importés à l'aide de la commande "Import" de MapInfo® retrouvé sous l'onglet "Table". Une fois importés, les noms du fichier de la couche des arcs (lignes) et le nom du fichier de la couche des polygones porteront respectivement les suffixes "ml\_F" et "mp\_F".

### Conventions de désignation des fichiers

Reportez-vous à l'annexe D pour obtenir plus de renseignements sur les conventions de désignation des fichiers.

### Descriptions des données et clichés d'enregistrement

#### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- **Datum** : NAD 83
- **Projection** : Géographique
- **Coordonnées** : Latitude / Longitude

## Clichés d'enregistrement et descriptions des éléments / champs

Position du clichés d'enregistrement :

Fichier AAT pour ARC/INFO® :

Position	Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
1	FNODE#	4	5	B	
5	TNODE#	4	5	B	
9	LPOLY#	4	5	B	
13	RPOLY#	4	5	B	
17	LENGTH	8	18	F	5
25	<Nom du fichier>#	4	5	B	
29	<Nom du fichier>-ID	4	5	B	
33	ARC_ID	4	8	B	
37	SOURCE	4	5	B	
41	CLASSE	4	4	C	
45	ARC_GROUPE	2	2	C	
47	NOM	70	70	C	
117	TYPE	6	6	C	
123	DIRECTION	2	2	C	
125	ADR_DEB_G	6	6	I	
131	ADR_FIN_G	6	6	I	
137	ADR_DEB_DR	6	6	I	
143	ADR_FIN_DR	6	6	I	
149	ADR_DEB_G_TYPE	3	3	C	
152	ADR_FIN_G_TYPE	3	3	C	
155	ADR_DEB_DR_TYPE	3	3	C	
158	ADR_FIN_DR_TYPE	3	3	C	
161	GEO_SOURCE	4	5	C	
165	NTD_SOURCE	4	5	C	
169	AG_SOURCE	4	5	C	
173	AD_SOURCE	4	5	C	
177	LONGUEUR_KM	8	18	F	5
185	RANG1	1	1	I	
186	RANG2	1	1	I	
187	RANG3	1	1	I	
188	RANG4	1	1	I	

Fichier LINE pour MapInfo® :

Position	Nom du champs	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
1	arc_id	4	8	B	
5	source	4	5	B	
9	classe	4	5	B	
13	arc_groupe	2	2	C	
15	nom	70	70	C	
85	type	6	6	C	
91	direction	2	2	C	
93	rue	78	78	C	
171	adr_déb_g	6	6	I	
177	adr_fin_g	6	6	I	
183	adr_déb_dr	6	6	I	
189	adr_fin_dr	6	6	I	
195	adr_déb_g_type	3	3	C	
198	adr_fin_g_type	3	3	C	
201	adr_déb_dr_type	3	3	C	
204	adr_fin_dr_type	3	3	C	
207	geo_source	4	5	C	
211	ntd_source	4	5	C	
215	ag_source	4	5	C	
219	ad_source	4	5	C	
223	longueur_km	8	18	F	5
231	rang1	1	1	I	
232	rang2	1	1	I	
233	rang3	1	1	I	
234	rang4	1	1	I	

Descriptions de l'éléments / champs:

Nom de l'élément ARC/INFO®	Nom du champ MapInfo®	Description
FNODE#		Spécifique à ARC/INFO (exclus des fichiers MapInfo)
TNODE#		Spécifique à ARC/INFO (exclus des fichiers MapInfo)
LPOLY#		Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo)
RPOLY#		Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo)
LENGTH		Spécifique à ARC/INFO (exclus des fichiers MapInfo)
<Nom du fichier>#		Spécifique à ARC/INFO (exclus des fichiers MapInfo)
<Nom du fichier>-ID		Spécifique à ARC/INFO (exclus des fichiers MapInfo)
ARC_ID	arc_id	Identifie l'ARC
SOURCE	source	Origine de l'arc : voir la liste des sources
CLASSE	classe	Système de classification de la BGN basé sur les codes

Nom de l'élément ARC/INFO®	Nom du champ MapInfo®	Description
ARC_GROUPE	arc_groupe	Groupe de donnée : AD, BO, NA, SB
NOM	nom	Un champ de 70 caractères avec le nom donné au trait
TYPE	type	Code à deux caractères utilisé pour l'identification des rues à voie simple ou double : voir la liste de Type de rue
DIRECTION	direction	Code à deux caractères qui identifie la direction de rue : voir la liste de Direction de rue
	rue	Un champ de 78 caractères avec le nom, type et direction donné au trait
ADR_DEB_G	adr_déb_g	Adresse civique du côté gauche de l'arc au nœud d'origine (début)
ADR_FIN_G	adr_fin_g	Adresse civique du côté gauche de l'arc au nœud de destination (fin)
ADR_DEB_DR	adr_déb_dr	Adresse civique du côté droite de l'arc au nœud d'origine (début)
ADR_FIN_DR	adr_fin_dr	Adresse civique du côté droite de l'arc au nœud d'origine (fin)
ADR_DEB_G_TYPE	adr_déb_g_type	Code d'adresse type associé au côté gauche de l'arc au nœud d'origine Type : voir la liste de définition des types d'adresse
ADR_FIN_G_TYPE	adr_fin_g_type	Code d'adresse type associé au côté gauche de l'arc au nœud de destination Type : voir la liste de définition des types d'adresse
ADR_DEB_DR_TYPE	adr_déb_dr_type	Code d'adresse type associé au côté droite de l'arc au nœud d'origine Type : voir la liste de définition des types d'adresse
ADR_FIN_DR_TYPE	adr_fin_dr_type	Code d'adresse type associé au côté droite de l'arc au nœud de destination Type : voir la liste de définition des types d'adresse
GEO_SOURCE	geo_source	Origine de mise à jour de la Géométrie de l'arc : voir la liste des sources
NTD_SOURCE	ntd_source	Origine de mise à jour Nom, type, direction de l'arc : voir la liste des sources
AG_SOURCE	ag_source	Origine de mise à jour du côté gauche de l'adresse : voir la liste des sources
AD_SOURCE	ad_source	Origine de mise à jour du côté gauche de l'adresse : voir la liste des sources
LONGUEUR_KM	longueur_km	Mesure approximative de la longueur de l'arc (kilomètres)
RANG1	rang1	Réseau Trans-Canadienne
RANG2	rang2	Route Majeur basé sur la longueur
RANG3	rang3	Route Majeur basé sur le classification provinciale des noms et numérotation
RANG4	rang4	Rue qui forme les limites de Secteur de Recensement



Position du clichés d'enregistrement :

ARC/INFO® Fichiers .PAT :

Position	Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
1	AREA	8	18	F	5
9	PERIMETER	8	18	F	5
17	<Nom du fichier>#	4	5	B	
21	<Nom du fichier>-ID	4	5	B	
25	POLY_id	4	8	B	
29	RMRAR	3	3	C	
32	SDRidu	7	7	C	
35	ILOTidu	10	10	C	

Fichier POLY pour MapInfo® :

Position	Nom du champ	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
25	POLY_id	4	8	B	
29	RMRAR	3	3	C	
32	SDRidu	7	7	C	
35	ILOTidu	10	10	C	

Descriptions de l'éléments/champs :

Nom de l'élément (ARC/INFO®)	Nom du champ (MapInfo®)	Description
AREA		Spécifique à ARC/INFO
PERIMETER		Spécifique à ARC/INFO
<Nom du fichier>#		Spécifique à ARC/INFO
<Nom du fichier>-ID		Spécifique à ARC/INFO
POLY_id	POLY_id	Identificateur de Polygone
RMRAR	RMRAR	Code de RMR/AR
SDRidu	SDRidu	Identificateur unique de SDR
ILOTidu	ILOTidu	Identificateur unique de l'ÎLOT

## Domaine

### Conventions relatives aux valeurs nulles ou inconnues.

Le trait de soulignement “\_” désigne un nom, un type ou une direction de rue (ou trait de rue) étant manquant ou inexistant. La valeur zéro (0) est utilisé lorsqu'une adresse est inexistante ou inconnue.

## Type de rue

Code	Description	Code	Description	Code	Description
_		ESPL	Esplanade	PINES	Pines
ABBEY	Abbey	ESTATE	Estates	PK	Park
ACCESS	Access	EXPY	Expressway	PKY	Parkway
ACRES	Acres	EXTEN	Extension	PL	Place (E)
ALLEY	Alley	FARM	Farm	PLACE	Place (F)
ALLÉE	Allée	FIELD	Field	PLAT	Plateau
AUT	Autoroute	FRONT	Front	PLAZA	Plaza
AV	Avenue (F)	FWY	Freeway	PROM	Promenade
AVE	Avenue (E)	GATE	Gate	PT	Point
BAY	Bay	GDNS	Grounds	PTWAY	Pathway
BEACH	Beach	GLADE	Glade	PVT	Private
BEND	Bend	GLEN	Glen	QUAY	Quay
BLVD	Boulevard (E)	GREEN	Green	RANG	Rang
BOUL	Boulevard (F)	GRNDS	Gardens	RD	Road
BRIDGE	Bridge	GROVE	Grove	REGRD	Regional Road
BROOK	Brook	HARBR	Harbour	RG	Range
BYPASS	By-pass	HAVEN	Haven	RIDGE	Ridge
BYWAY	Byway	HEATH	Heath	RISE	Rise
CAMPUS	Campus	HGHLDS	Highlands	RLE	Ruelle
CAPE	Cape	HILL	Hill	ROW	Row
CAR	Carré	HOLLOW	Hollow	RTE	Route
CERCLE	Cercle	HTS	Heights	RTOFWY	Right of way
CH	Chemin	HWY	Highway	RUE	Rue
CHASE	Chase	IMP	Impasse	RUN	Run
CIR	Circle	ISLAND	Island	SENT	Sent
CIRCT	Circuit	KEY	Key	SIDERD	Sideroad
CLOSE	Close	KNOLL	Knoll	SQ	Square
COMMON	Common	LANDNG	Landing	ST	Street
CONC	Concession	LANE	Lane	STROLL	Stroll
COUR	Cour	LINE	Line	SUBDIV	Subdivision
COVE	Cove	LINK	Link	TERR	Terrace
CRES	Crescent	LKOUT	Lookout	TLINE	Towline
CRNRS	Corners	LMTS	Limits	TRAIL	Trail
CROFT	Croft	LOOP	Loops	TRNABT	Turnabout
CROIS	Croissant	MALL	Mall	TSSE	Terrasse
CROSS	Crossing	MANOR	Manor	VALE	Vale
CRSSRD	Crossroads	MEADOW	Meadow	VIEW	View
CRT	Court	MEWS	Mews	VILLGE	Village
CTR	Centre	MONTÉE	Montée	VISTA	Vista
CÔTE	Côte	MOUNT	Mount	VOIE	Voie
DELL	Dell	MTN	Mountain	WALK	Walk
DIVERS	Diversion	ORCH	Orchard	WAY	Way
DOM	Domaine	PARADE	Parade	WHARF	Wharf
DOWNS	Downs	PARC	Parc	WOOD	Wood
DR	Drive	PASS	Passage	WYND	Wynd
END	End	PATH	Path		

## Direction

La direction des arcs n'indique pas la direction géographique des routes, mais la description utilisée pour les désigner. Un code de deux caractères est relié à l'arc lorsque le trait est une rue adressable à voie unique ou multiple.

Code	Description
–	
E	East / Est
N	North / Nord
NE	North-east / Nord est
NO	Nord ouest
NW	North-west
O	Ouest
S	South / Sud
SE	South-east / Sud est
SO	Sud ouest
SW	South-west
W	West

## Arc groupe :

Code	Description
AD	Une rue adressable
BO	Une limite administrative ou statistique
NA	Une rue non-adressable
SB	Une limite statistique

## Type d'adresses :

Code	Description
K	Adresse connues
lxy	Adresse inputées
	x R Imputation de la tranche d'adresses
	E Imputation de l'adresse de fin
	C Imputation d'adresse pour cul de sac
	U Imputation d'arc non lié
	y 1 Une tranche inconnue
	3 2 ou 3 tranches inconnues
	7 4 à 7 tranches inconnue
	8 8 tranche ou plus inconnues
ID	Imputation de duplica
NA	Arc non-adressable
U	Adresse inconnu

## Classe

Code	Description
0	Inconnu
1	Inconnu d'Élection Canada
92	Bridge :Pont
94	Bridge :Pont
201	Route primaire et secondaire fonctionnel
202	Route primaire et secondaire en construction
301	Chemin de terre, sentier
994	Route: moins de deux voies, toutes saisons, indivisible, dépression, opérationnel, pavé
996	Route: moins de deux voies, toutes saisons, indivisible, en construction, pavé
997	Route: moins de deux voies, toutes saisons, indivisible, en construction, non pavé
998	Route: moins de deux voies, toutes saison, indivisible, opérationnel, pavé
999	Route: moins de deux voies, toutes saisons, indivisible, opérationnel, non pavé
1000	Route: moins de deux voies, toutes saisons, indivisible, dépression, opérationnel, pavé
1001	Route: moins de deux voies, toutes saisons, indivisible., élévation, opérationnel, pavé
1002	Route: plus de deux voies, toutes saisons, indivisible, en construction, pavé
1003	Route: plus de deux voies, t. saison, indivisible, opérationnel, pavé
1004	Route: n/a, chemin de terre, n/a, opérationnel, non pavé
1005	Route: n/a, temps sec, indivisible, opérationnel, non pavé
1006	Route: n/a, n/a, indivisible, autre, non classifié, n/a
1009	Route: n/a, transit rapide, n/a, autre, opérationnel, pavé
1010	Route: n/a, transit rapide, n/a, n/a, en construction, pavé
1011	Route: n/a, rue, n/a, n/a, opérationnel, pavé
1012	Route: n/a, rue, n/a, n/a, opérationnel, non pavé
1014	Route: deux voies, toutes saisons, indivisible, élévation, opérationnel, pavé
1015	Route: 2 voies, toutes saisons, indivisible, en construction, pavé
1016	Route: 2 voies, toutes saisons, indivisible, opérationnel, pavé
1017	Route: 2 voies ou plus, toutes saisons, divisible, dépression, opérationnel, pavé
1018	Route: 2 voies ou plus, toutes saisons, divisible, élévation, opérationnel, pavé
1019	Route: 2 voies ou plus, toutes saisons, divisible, en construction, pavé
1020	Route: 2 voies ou plus, toutes saisons, divisible, en construction, pavé
1021	Route: 2 voies ou plus, toutes saisons, indivisible, en construction, non pavé
1022	Route: 2 voies ou plus, toutes saisons, indivisible, autre, opérationnel, non pavé
1027	Route: n/a, hiver, n/a, autre, opérationnel, non pavé
1306	Sentier: autre
1307	Sentier: portage
1536	Limite de feuillet
BO	Limite de trait
SB	Limite de Sous Block
U	Inconnu

## Source :

Code	Nom	Description
1	GEO	Documents internes à la division de la Géographie de Statistique Canada
2	SES MAINTENANCE	Information générale à partir de système tel que <Imputation>, liste de Nom de Rue du Réseau Reconnue
3	DCW ROAD_L	Fichier Digital Chart of the World
4	NTDB 50K ROAD_L	Base National de données topographique – échelle 1 :50,000
5	NTDB 250K ROAD_L	Base National de données topographique – échelle 1 :250,000
6	SNF	Fichier du Réseau Routier de 1996
7	SPLIT	Documents internes à la Géographie (utilisé pour les arcs définissant une limite pour les régions extérieures de la couverture des FRR de 1996
8	TILE	Créer par un processus interne à la Géographie (utilisé pour les arcs définissant les limites de tuile de la librairie BGN)
9	SNF_SPLIT	Documents internes à la Géographie (utilisé pour les arcs définissant une limite pour les régions extérieures de la couverture des FRR de 1996
10	EC	Documents internes à Élection Canda (utilisé pour les arcs définissant les routes ajoutées par Élection Canada lors de la 1 <sup>ière</sup> mise à jour après le chargement
615	Field Return	Du document provenant du projet de Collecte
616	CPC	Document provenant de la Corporation Canadienne des Postes par l'intermédiaire du projet NGD
617	NGD	Document provenant du projet NGD
618	MUN	Document provenant d'une municipalité par l'intermédiaire du projet NGD
619	TELUS	Document provenant de Telus
621	GC	Document provenant de Geocom
622	LIO	Document provenant de Land Information Ontario
9999	Not Applicable	-

## 6. Glossaire

### Aire de diffusion

L'aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

### Base géographique nationale

La Base géographique nationale (BGN) est une nouvelle base de données qui comprend les routes et les limites des régions géographiques normalisées en une couche intégrée ainsi que d'autres traits physiques et culturels (p.ex. le réseau hydrographique, le réseau ferroviaire et les lignes de transport d'énergie) enregistrés comme couches distinctes.

La BGN est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée. Elle contribue au soutien d'une vaste gamme d'opérations du recensement telles que le géocodage, la mise à jour du réseau routier et des tranches d'adresses, le programme de délimitation des îlots et l'établissement des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des secteurs de dénombrement, des régions urbaines et des aires de diffusion). En outre, la BGN servira à la production de nombreux produits de la géographie pour le Recensement de 2001, notamment les cartes de référence et les Fichiers des limites cartographiques.

### Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, le nom et le code des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

### Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un thème ou plus pour les régions géographiques normalisées. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. variation en pourcentage de la population).

### Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement (p. ex. lorsque des limites sont modifiées entre deux recensements).

### Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour 2001 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1996.

### Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible ou ZIM sans influence) ou des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon et Nunavut). La CSS est utilisée aux fins de la diffusion des données.

**Classification géographique type**

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour trois genres de régions géographiques : **provinces et territoires, divisions de recensement (DR)** et **subdivisions de recensement (SDR)**. La CGT fournit des codes numériques uniques de ces régions géographiques qui constituent une structure hiérarchique.

**Code géographique**

Un code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

**Code postal**

Le code postal est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

**Côté d'îlot**

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues, des limites de régions géographiques normalisées ou des limites de pavés de carte.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

**Date de référence géographique**

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

**Densité de la population**

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

**Division de recensement**

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

**Écoumène**

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

**Énoncés sur la qualité des données spatiales**

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de

localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

### Fichier cartographique des limites

Les Fichiers cartographiques des limites (FCL) décrivent les limites des régions géographiques normalisées, y compris les rives et les lacs, à un niveau de détail approprié pour la production de cartes à petite échelle.

### Fichier du réseau routier

Les nouveaux Fichiers du réseau routier (FRR) couvrent l'ensemble des routes du Canada et comprennent les limites des provinces et des territoires, d'autres traits visibles (p.ex. le réseau hydrographique) ainsi que des renseignements sur les attributs (p.ex. des noms de rues et des tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les nouveaux Fichiers du réseau routier (Road Network Files en anglais) remplacent les anciens Fichiers du réseau routier (Street Network Files en anglais), qui étaient des produits similaires offerts auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada.

### Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données.

Les ménages et les codes postaux sont appariés à des points représentatifs de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connus, sinon ils sont appariés à des points représentatifs d'îlot.

### Groupe de taille de la population urbaine

Le groupe de taille de la population urbaine désigne le mode de classement utilisé dans les totalisations normalisées où la répartition des **régions urbaines**, selon leur population au recensement actuel, est indiquée selon les groupes de taille prédéterminés suivants :

1 000	–	2 499
2 500	–	4 999
5 000	–	9 999
10 000	–	24 999
25 000	–	49 999
50 000	–	99 999
100 000	–	249 999
250 000	–	499 999
500 000	–	999 999
1 000 000 et plus		

Les totalisations ne sont pas limitées à ces groupes de taille prédéterminés; la base de données du recensement permet de totaliser les données selon n'importe quel groupe de taille de la population établi par l'utilisateur.

### Îlot

Un îlot est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou les limites des régions géographiques normalisées. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.



**Localité**

Le terme « localité » renvoie aux noms de localités historiques des anciennes subdivisions de recensement (municipalités), des anciennes localités désignées, des anciennes régions urbaines ainsi qu'au nom d'autres entités telles que les quartiers, les bureaux de poste, les collectivités et les localités non constituées.

**Localité désignée**

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou une région urbaine.

Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales.

**Nom de localité**

Le terme « nom de localité » renvoie à un ensemble de localités comprenant les subdivisions de recensement actuelles (municipalités), les localités désignées actuelles et les régions urbaines actuelles.

**Noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale**

Les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) et d'une agglomération de recensement (AR).

Un **noyau urbain** est une grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR.

Une **banlieue urbaine** comprend toutes les petites régions urbaines (ayant une population de moins de 10 000 habitants) à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas contiguë au noyau urbain de la RMR ou de l'AR.

Une **banlieue rurale** comprend tout territoire qui est situé au sein d'une RMR ou d'une AR, mais qui n'est pas considéré comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

**Point représentatif**

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire ou d'une entité géographique bidimensionnelle. Le point est situé au centre du trait linéaire ou de l'entité bidimensionnelle.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, les îlots, les secteurs de dénombrement, les aires de diffusion, les subdivisions de recensement et les localités désignées. Les points représentatifs de côté d'îlot et d'îlot permettent le géocodage des ménages et des codes postaux.

**Projection cartographique**

La projection cartographique est le processus consistant à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle. C'est la projection cartographique la plus utilisée à Statistique Canada.

### **Province ou territoire**

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Le Canada est divisé en dix provinces et en trois territoires.

### **Région agricole de recensement**

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

### **Région économique**

Une région économique (RÉ) est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf dans le cas de l'Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

### **Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement**

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée **noyau urbain**). Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 100 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Si la population du noyau urbain d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Les régions urbaines qui sont localisées dans une RMR ou une AR, mais qui ne sont pas contiguës à un noyau urbain, sont appelées **banlieues urbaines**. Quant aux régions rurales, elles sont appelées **banlieues rurales**.

Lorsque le noyau urbain d'une AR compte au moins 50 000 habitants d'après les chiffres du recensement, il est subdivisé en **secteurs de recensement**. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la population de son noyau urbain devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

### **Région rurale**

Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. Ensemble, les régions urbaines et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les banlieues rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

**Région urbaine**

Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

La population urbaine comprend toutes les personnes qui vivent dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans des régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

**Secteur de dénombrement**

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Un SD est constitué d'un ou de plusieurs îlots adjacents. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Les secteurs de dénombrement sont utilisés uniquement pour la collecte des données du recensement. L'aire de diffusion (AD) remplace le SD comme unité de base pour la diffusion.

**Secteur de recensement**

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (p. ex. des planificateurs, des éducateurs, des travailleurs sociaux et des travailleurs du secteur de la santé) délimitent initialement les SR de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

**Subdivision de recensement**

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) utilisé pour fin de déclarations statistiques.

**Subdivision de recensement unifiée**

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

**Superficie des terres**

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties des terres des régions géographiques normalisées.

Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

**Système de coordonnées**

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs des coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires (comme la projection universelle transverse de Mercator).

Les Fichiers cartographiques des limites, les Fichiers du réseau routier et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

**Système de référence géodésique**

Un système de référence géodésique est la combinaison d'un ellipsoïde, qui précise les dimensions et la forme de la terre, et d'un point de base, à partir duquel on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre.

Les données spatiales du recensement de 2001 sont diffusées selon le Système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83).

**Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

Le concept de zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) permet de différencier les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement situées à l'extérieur des RMR et des AR sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou sans influence) que les RMR et/ou les AR exercent sur elles.

Les subdivisions de recensement (SDR) sont classées dans l'une des catégories des ZIM en fonction du pourcentage de résidents membres de la population active occupée dont le lieu de travail est situé dans le noyan urbain des RMR ou AR visées. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Les zones qu'elles forment autour des RMR et des AR sont classées dans les différentes catégories (de ZIM forte à ZIM sans influence) à mesure que la distance qui les séparent des RMR et des AR augmente.



## Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001

Unité géographique	Canada		T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	1996	2001													
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 1996)	295*	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	1	1
Région économique	74	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	78	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	–	–	–
Division de recensement	288	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	2	3
Subdivision de recensement unifiée	2 607	2 446	87	68	43	151	1 111	318	127	301	77	157	1	2	3
Subdivision de recensement	–	5 600	381	113	98	275	1 476	586	298	1 002	452	816	35	37	31
Recensement de 1996	5 984	–	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68	S/O
Dissolutions (Du 2 janvier 1996 au 1 <sup>er</sup> janvier 2001)	910	–	–	–	14	12	232	529	3	18	18	83	1	31	S/O
Fusions (Du 2 janvier 1996 au 1 <sup>er</sup> janvier 2001)	–	519	–	–	2	4	109	168	3	50	3	186	1	–	31
Localité désignée	828	1 261	182	–	59	172	78	81	51	158	260	219	1	–	–
Région métropolitaine de recensement	25	27	1	–	1	1	<u>6</u>	<u>11</u>	1	2	2	3	–	–	–
Agglomération de recensement	112	113	4	2	4	<u>5</u>	<u>28</u>	<u>30</u>	3	<u>7</u>	<u>10</u>	22	1	1	–
Avec secteurs de recensement	18	19	–	–	–	1	3	8	–	–	3	4	–	–	–
Sans secteurs de recensement	94	94	4	2	4	<u>4</u>	<u>25</u>	<u>22</u>	3	<u>7</u>	<u>7</u>	18	1	1	–
Secteur de recensement	4 223	4 798	45	–	86	71	1 263	2 013	165	101	457	597	–	–	–
Région urbaine	929	913	36	7	39	<u>34</u>	<u>229</u>	<u>258</u>	<u>42</u>	<u>65</u>	<u>108</u>	93	1	3	3
Localité	S/O	52 291	2 428	964	3 920	3 445	12 448	10 889	2 339	3 868	3 466	7 699	362	173	290
Aire de diffusion	S/O	52 993	1 231	225	1 397	1 349	12 153	18 596	2 235	2 937	5 143	7 463	117	92	55
Secteur de dénombrement	49 361	42 851	1 204	225	1 337	1 216	9 133	14 753	1 805	2 697	4 129	6 088	117	92	55
Îlot	S/O	478 707	8 331	2 831	15 161	13 929	108 760	128 327	30 567	56 040	60 061	53 147	674	745	134
Côté d'Îlot	817 734	3 764 232	80 162	19 854	168 840	136 311	865 600	955 847	200 569	377 776	435 604	499 365	10 644	12 304	1 356
Région de tri d'acheminement	1 477	1 595	33	7	74	110	398	518	64	47	147	188	3	3	3
Code postal	680 910	758 658	7 900	2 856	23 354	55 104	188 427	254 757	23 250	21 184	70 672	109 753	884	487	30

\* Circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

**Nota :** Les chiffres soulignés indiquent que les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et les régions urbaines qui chevauchent les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles.

## Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques

Les codes d'identification uniques sont des codes qui identifient, de façon unique, une région géographique donnée du Canada. Des données tirées de différents fichiers (mais de la même région géographique) peuvent être regroupées ou mises en correspondance grâce au code d'identification unique. Par exemple, on peut intégrer des données de GéoSuite dans le fichier des limites cartographiques des subdivisions de recensement à l'aide du code SDRidu, grâce au champ par lequel les deux ensembles de données sont reliés. De la même façon, on peut utiliser le code ÎLOTidu des fichiers du réseau routier pour demander des extractions de données dans le cadre du processus de **géocodage**. Voici les codes d'identification uniques des régions géographiques :

Région géographique	Codes d'identification uniques	Composition du code
Province / territoire	PRidu	Code de province de 2 chiffres
Circonscription électorale fédérale	CEFidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de circonscription électorale fédérale de 3 chiffres)
Région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement	RMRidu	Code de RMR / AR de 3 chiffres En l'absence de RMR / AR, ce code est NUL
Secteur de recensement	SRidu	(code de RMR / AR de 3 chiffres) + (code du SR : 4 chiffres, signe décimal, 2 chiffres) Lorsqu'il y a des résidus de secteurs de recensement, ce code est NUL
Région urbaine	RUidu	Code de région urbaine de 4 chiffres Lorsqu'il y a des résidus de régions rurales, ce code est NUL
Région économique	REidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de région économique de 2 chiffres)
Division de recensement	DRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres)
Subdivision de recensement	SDRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres)
Région agricole de recensement	RARidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de région agricole de recensement de 2 chiffres)
Subdivision de recensement unifiée	SDRUidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement unifiée de 3 chiffres)
Localité désignée	LDidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL
Parties des subdivisions de recensement des localités désignées	LD_SDRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL
Aire de diffusion	ADidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code d'aire de diffusion de 4 chiffres)
Code d'identification unique d'îlot(diffusion)	ILOTidu	(4 premiers chiffres du SDRidu) + (code d'AD de 4 chiffres) + (2 derniers chiffres du CBCODE)

---

<b>Région géographique</b>	<b>Codes d'identification uniques</b>	<b>Composition du code</b>
Code d'identification unique d'arc	ARC_ID	Code d'arc de 10 chiffres
Code d'identification unique de polygone	POLY_ID	Code de polygone de 10 chiffres



## Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales

Pour le recensement de 2001, les produits de données spatiales distribués aux clients comporteront des noms de fichier conformes aux règles de désignation des fichiers de données spatiales. La géographie du fichier, le type de fichier, la langue, le type de logiciel et le timbre-dateur seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension \*.exe.

Ces règles d'attribution des noms des fichiers sont principalement fondées sur les règles d'attribution des noms des FNC / FNL de 1996. On a élargi l'application des règles d'attribution des noms pour inclure les fichiers du réseau routier, les fichiers schématiques du réseau routier, l'**écoumène** de population et d'autres fichiers de limites. On a également élargi l'application de ces règles pour inclure l'année de diffusion du fichier, ce qui permet de contrôler les versions et d'indiquer le format du fichier.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères, ce qui est conforme aux exigences relatives aux limites d'ARC/INFO® et de MapInfo® concernant la longueur des noms de fichier. On met tous les caractères alphabétiques en majuscules pour assurer l'uniformité.

Premier caractère : projection du fichier

- g la projection est en latitude / longitude géographique
- l la projection est en conique conforme de Lambert

Trois caractères suivants : principale région géographique du fichier

Région géographique (FLC)/Produit	Anglais	Français
National / Provincial	pr_	pr_
Circonscription électorale fédérale	fed	cef
Région économique	er_	re_
Division de recensement	cd_	dr_
Subdivision de recensement	csd	sdr
Région agricole de recensement	car	rar
subdivision de recensement unifiée	ccs	sru
Région métropolitaine de recensement / Agglomération de recensement	cma	rmr
Secteur de recensement	ct_	sr_
Région urbaine	ua_	ru_
localité désignée	dpl	ld_
localités désignées avec des parties de subdivision de recensement	dpp	pld
Aire de diffusion	da_	ad_
Écoumène de population	ecu	ecu
Écoumène d'agricole	eca	eca
Fichier de réseau routier	rnf	frr
Fichier schématique de réseau routier	srn	fsr
Fichiers des limites internationales (portion de la partie continentale de les États-Unis d'Amérique et de l'Alaska, ainsi que du Groenland) et données hydrographiques (Grands Lacs, fleuve Saint-Laurent, océans, etc.)	int	int
Données hydrographiques par Régions Métropolitaines de Recensement (RMR) et Agglomérations de Recensement (AR) divisées en secteurs de recensement	hy_	hy_

Trois chiffres suivants : **code géographique** de couverture

<b>Nationale</b>	<b>Province / territoire</b>		<b>RMR / AR</b>	
000	010	Terre-Neuve-et-Labrador	001	St. John's
	011	Île-du-Prince-Édouard	.	
	012	Nouvelle-Écosse	.	
	013	Nouveau-Brunswick	.	
	024	Québec	505	Ottawa-Hull
	035	Ontario	(etc.)	
	046	Manitoba		
	047	Saskatchewan		
	048	Alberta		
	059	Colombie-Britannique		
	060	Yukon		
	061	Territoires du Nord-Ouest		
	062	Nunavut		

Caractère suivant : type de fichier (en fonction des codes de 1996)

- a Fichier numérique des limites (seulement pour le répertoire de diffusion) (FNL de 1996)
- b Fichier des limites cartographiques, couverture détaillée pour la cartographie à grande échelle
- c Couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs
- d Fichier des limites numériques sans rivage
- e Écoumène
- f Fichier des limites cartographiques, généralisé pour la cartographie sur micro-ordinateur en fonction du fichier du site de GeoGratis
- h Couverture additionnelle des limites cartographiques internationales et couverture hydrographique des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et de l'océan environnant
- r Fichier du réseau routier (FRR et FSRR)

Deux chiffres suivants : année de diffusion (timbre-dateur pour le contrôle des versions)

- 01 diffusé en 2001
- 02 diffusé en 2002
- 03 diffusé en 2003
- etc.

Caractère suivant : format du fichier

- a Fichier d'échange ARC/INFO® ArcGIS (e00)
- m Fichier d'échange MapInfo® (mid et mif)

Deux derniers caractères : langue

- \_e Anglais
- \_f Français

## Exemples de l'utilisation des règles de désignation des fichiers de données spatiales

Ex. 1 :	Fichier des limites cartographiques des SDR pour l'Ontario, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	gcsd035b02m_e.exe gint000h02m_e.exe	Couche des limites Couche des limites internationales et de l'eau
Ex. 2 :	Fichier des limites cartographiques des SR pour Ottawa-Hull, avec attributs en français en format d'échange ARC/INFO®	gsr_505b02a_f.exe ghy_505h02a_f.exe	Couche des limites Couche des eaux par RMR / AR
Ex. 3 :	Fichier du réseau routier pour St. John's, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	grnf001r02m_e.exe ghy_001h02m_e.exe	Couche des routes Couche des limites des eaux par RMR / AR

### Annexe E : Fichiers du réseau routier disponible comme produits normalisé

Région Géographique Provincial / Territoire et RMR/ARs	Nom des fichiers	Taille des fichiers Mega octets	Nom des fichiers hydrographique	Taille des fichiers Mega octets
CANADA	gfr000r02a_f.exe	392,5	ghy000h02a_f.exe	246,4
Terre-Neuve-et-Labrador	gfr010r02a_f.exe	11,4	ghy010h02a_f.exe	9,8
St. John's (RMR)	gfr001r02a_f.exe	1,5	ghy001h02a_f.exe	1,0
Île-du-Prince-Édouard	gfr011r02a_f.exe	1,8	ghy011h02a_f.exe	1,0
Nouvelle-Écosse	gfr012r02a_f.exe	18,4	ghy012h02a_f.exe	13,2
Halifax (RMR)	gfr205r02a_f.exe	4,0	ghy205h02a_f.exe	2,6
Nouveau-Brunswick	gfr013r02a_f.exe	15,8	ghy013h02a_f.exe	12,0
Moncton (AR)	gfr305r02a_f.exe	1,1	ghy305h02a_f.exe	0,6
Saint John (RMR)	gfr310r02a_f.exe	1,9	ghy310h02a_f.exe	1,3
Québec	gfr024r02a_f.exe	90,7	ghy024h02a_f.exe	57,9
Chicoutimi – Jonquière (RMR)	gfr408r02a_f.exe	1,4	ghy408h02a_f.exe	0,8
Drummondville (AR)	gfr447r02a_f.exe	0,8	ghy447h02a_f.exe	0,3
Granby (AR)	gfr450r02a_f.exe	0,6	ghy450h02a_f.exe	0,3
Montréal (RMR)	gfr462r02a_f.exe	17,7	ghy462h02a_f.exe	8,0
Québec (RMR)	gfr421r02a_f.exe	5,2	ghy421h02a_f.exe	2,7
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	gfr459r02a_f.exe	0,8	ghy459h02a_f.exe	0,3
Sherbrooke (RMR)	gfr433r02a_f.exe	1,5	ghy433h02a_f.exe	0,8
Trois-Rivières (RMR)	gfr442r02a_f.exe	1,3	ghy442h02a_f.exe	0,6
Ontario	gfr035r02a_f.exe	92,8	ghy035h02a_f.exe	55,6
Barrie (AR)	gfr568r02a_f.exe	1,1	ghy568h02a_f.exe	0,6
Belleville (AR)	gfr522r02a_f.exe	1,0	ghy522h02a_f.exe	0,5
Brantford (AR)	gfr543r02a_f.exe	0,5	ghy543h02a_f.exe	0,2
Greater Sudbury (RMR)	gfr580r02a_f.exe	1,5	ghy580h02a_f.exe	0,8
Guelph (AR)	gfr550r02a_f.exe	0,6	ghy550h02a_f.exe	0,3
Hamilton (RMR)	gfr537r02a_f.exe	3,1	ghy537h02a_f.exe	1,5
Kingston (RMR)	gfr521r02a_f.exe	1,5	ghy521h02a_f.exe	1,0
Kitchener (RMR)	gfr541r02a_f.exe	1,9	ghy541h02a_f.exe	0,9
London (RMR)	gfr555r02a_f.exe	2,3	ghy555h02a_f.exe	1,1
North Bay (AR)	gfr575r02a_f.exe	0,7	ghy575h02a_f.exe	0,4
Oshawa (RMR)	gfr532r02a_f.exe	1,4	ghy532h02a_f.exe	0,6
Ottawa – Hull (RMR)	gfr505r02a_f.exe	6,2	ghy505h02a_f.exe	3,0
Peterborough (AR)	gfr529r02a_f.exe	1,1	ghy529h02a_f.exe	0,6
Sarnia (AR)	gfr562r02a_f.exe	0,7	ghy562h02a_f.exe	0,3
Sault Ste. Marie (AR)	gfr590r02a_f.exe	0,6	ghy590h02a_f.exe	0,3
St. Catharines-Niagara (RMR)	gfr539r02a_f.exe	3,1	ghy539h02a_f.exe	1,4
Thunder Bay (RMR)	gfr595r02a_f.exe	1,1	ghy595h02a_f.exe	0,6
Toronto (RMR)	gfr535r02a_f.exe	15,0	ghy535h02a_f.exe	7,5
Windsor (RMR)	gfr559r02a_f.exe	1,8	ghy559h02a_f.exe	0,8
Manitoba	gfr046r02a_f.exe	16,9	ghy046h02a_f.exe	8,1
Winnipeg (RMR)	gfr602r02a_f.exe	3,6	ghy602h02a_f.exe	1,5
Saskatchewan	gfr047r02a_f.exe	31,2	ghy047h02a_f.exe	14,5
Regina (RMR)	gfr705r02a_f.exe	1,6	ghy705h02a_f.exe	0,7
Saskatoon (RMR)	gfr725r02a_f.exe	2,1	ghy725h02a_f.exe	1,0
Alberta	gfr048r02a_f.exe	36,8	ghy048h02a_f.exe	18,5

Calgary (RMR)	gfr825r02a_f.exe	5,1	ghy825h02a_f.exe	2,3
Edmonton (RMR)	gfr835r02a_f.exe	6,3	ghy835h02a_f.exe	2,9
Lethbridge (AR)	gfr810r02a_f.exe	0,5	ghy810h02a_f.exe	0,2
Medicine Hat (AR)	gfr805r02a_f.exe	1,3	ghy805h02a_f.exe	0,6
Red Deer (AR)	gfr830r02a_f.exe	0,4	ghy830h02a_f.exe	0,2
Colombie-Britannique	gfr059r02a_f.exe	60,3	ghy059h02a_f.exe	44,1
Abbotsford (RMR)	gfr932r02a_f.exe	0,9	ghy932h02a_f.exe	0,4
Kamloops (AR)	gfr925r02a_f.exe	2,9	ghy925h02a_f.exe	2,9
Kelowna (AR)	gfr915r02a_f.exe	1,4	ghy915h02a_f.exe	0,9
Nanaimo (AR)	gfr938r02a_f.exe	1,1	ghy938h02a_f.exe	0,7
Prince George (AR)	gfr970r02a_f.exe	1,3	ghy970h02a_f.exe	0,8
Vancouver (RMR)	gfr933r02a_f.exe	8,6	ghy933h02a_f.exe	3,5
Victoria (RMR)	gfr935r02a_f.exe	2,0	ghy935h02a_f.exe	0,9
Yukon	gfr060r02a_f.exe	1,6	ghy060h02a_f.exe	1,3
Territoires du Nord-Ouest	gfr061r02a_f.exe	1,6	ghy061h02a_f.exe	0,9
Nunavut	gfr062r02a_f.exe	0,6	ghy062h02a_f.exe	0,7

## Annexe F : .Le fichier des limites des provinces et territoires du Canada

### Contenu

Le fichier des limites des provinces et territoires du Canada comprend les limites de l'ensemble des dix provinces et trois territoires pour le Recensement de 2001. Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées.

Le fichier des limites des provinces et territoires contient des polygones qui représentent les provinces et territoires. Chaque polygone occupant une partie de la superficie des terres du Canada possède un PRidu (un code servant à identifier chaque province ou territoire de façon unique). Les données sur les provinces ou territoires ne sont offerts qu'à l'échelle nationale. Le fichier national des limites des provinces et territoires comprend polygones représentant les dix provinces et trois territoires. On compte plus de polygones que de provinces et de territoires, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le Fichier des limites cartographiques (FLC) des provinces et territoires, une répartition du nombre de provinces et territoires et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de polygones
Canada	5 875
Terre-Neuve-et-Labrador	658
Île-du-Prince-Édouard	12
Nouvelle-Écosse	146
Nouveau-Brunswick	68
Québec	520
Ontario	251
Manitoba	75
Saskatchewan	59
Alberta	27
Colombie-Britannique	529
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	286
Nunavut	3 233

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

## Restrictions

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage ou de génie.

Les données de source servant à créer les produits sont associées à des échelles très différentes. Par conséquent, les cartes tracées à l'aide des Fichiers des limites cartographiques ne seront pas précises si leur échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à leur création. Tout particulièrement, on ne pourra se servir des rives initialement numérisées à une échelle de 1 : 1 000 000 (à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement [RMR] et des agglomérations de recensement [RA]) pour la cartographie à grande échelle.

Les Fichiers des limites cartographiques sont recommandés pour la cartographie de portées locale et régionale. On peut indiquer les limites aux échelles variant entre 1 : 1 000 000 et 1 : 5 000 000, ainsi que 1 : 250 000 et plus de détails pour les cartes contenant des données à l'intérieur des RMR et des AR.

## Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

### *Création de la couche hydrographique*

Pour créer la couche hydrographique, on a choisi les polygones hydrographiques tirés de la Base nationale des données topographiques (BNDT) (les cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000) et de l'Atlas national (Géobase 0). On a utilisé les nappes d'eau les plus importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 tirées de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. Les traits hydrographiques de l'Atlas national ont été utilisés pour le reste du Canada. L'hydrographie était généralisée et les petits lacs ont été retirés du fichier des limites.

### *Création de la couche de données de base sur les limites*

À partir de la **Base géographique nationale (BGN)**, on a établi une couche de données de base sur les limites (sans traits hydrographiques). Ce fichier numérique comprend des polygones et des codes d'identification des aires de diffusion (AD), des localités désignées (LD) et des circonscriptions électorales fédérales (CÉF).

### *Création de la couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques*

La couche de données hydrographiques a été intégrée à la couche des données de base sur les limites pour la création d'une couche de données ayant des rives, des lacs intérieurs et des rivières réalistes. On a vérifié cette couche pour s'assurer que tous les polygones nécessaires pour distinguer les AD, les LD et les CÉF étaient présents. Cette vérification a été faite à l'aide de l'information sur les limites de la BGN et de l'information figurant dans les tableaux ORACLE de la base d'extraction de données.

### *Création des limites pour les Fichiers des limites cartographiques*

Chaque fichier de limites a été créé en regroupant les polygones compris dans la **couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques**. Les fichiers des limites des AD ont été créés en regroupant les polygones formant les AD individuelles. (Toutes les limites qui ne servaient pas à distinguer les AD ont été retirées du fichier.) En outre, les fichiers des limites des LD et les fichiers des limites des CÉF ont été créés de la même manière, à partir de la **couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques**. Les fichiers des limites des régions urbaines ont été créés au cours d'un processus séparé et ont été établis à partir des limites des **îlots** de la BGN. Tous les autres fichiers de limites ont été créés en regroupant les polygones tirés des fichiers des limites des AD.

### *Information sur les attributs des Fichiers des limites cartographiques*

Des renseignements supplémentaires, comme le nom de chaque unité de limite, ont été inclus dans les fichiers des limites. Cette information a été tirée de la base d'extraction de données. Par exemple, pour les fichiers des limites des LD, le nom et le type de la LD ont été indiqués à titre d'attributs des polygones des LD.

Finalement, les fichiers ont été vérifiés, traduits et étiquetés adéquatement.

## **Précision de localisation**

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.



On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

### **Précision des attributs**

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

### **Cohérence logique**

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la province ou le territoire, soit le PRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de PRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de PRidu unique. Toutes ces provinces ou territoires consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même province ou au même territoire.

On a vérifié chaque PRidu des Fichiers des limites cartographiques des provinces et territoires pour s'assurer qu'il était inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de PRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :  
{(périmètre x périmètre)/superficie > 1 000} ET {superficie < 200 000 mètres}

### **Uniformité avec d'autres produits**

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les provinces ou territoires incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

## **Intégralité des données**

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de provinces et territoires, ainsi que leur identificateur unique, ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

## **Fiche technique**

Chaque Fichiers des limites cartographiques comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

Tous les produits sont offerts sur CD-ROM dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO® version 8.1  
fichier d'échange ASCII  
extension : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo® version 6.0  
fichiers d'échange ASCII  
extensions : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gpr_000b02a_f	44.7	gpr_000b02m_f	66.6

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- Datum : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

## Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les provinces et territoires :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE	8	18	F	5
<nom du fichier>#	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID	4	5	B	0
PRenom	25	25	C	-
PRfnom	25	25	C	-
PRidu	2	2	C	-
PReabbr	10	10	C	-
PRfabbr	10	10	C	-
EAU	1	1	I	-

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo® )
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo® )
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo® )
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo® )
PRfnom	Nom français de la province ou du territoire
PRanom	Nom anglais de la province ou du territoire
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire
PRfabrev	Abréviation française officielle du nom de la province
PRaabbrev	Abréviation anglaise officielle du nom de la province
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 »

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE#	4	5	B	0
LPOLY#	4	5	B	0
RPOLY#	4	5	B	0
LENGTH	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0

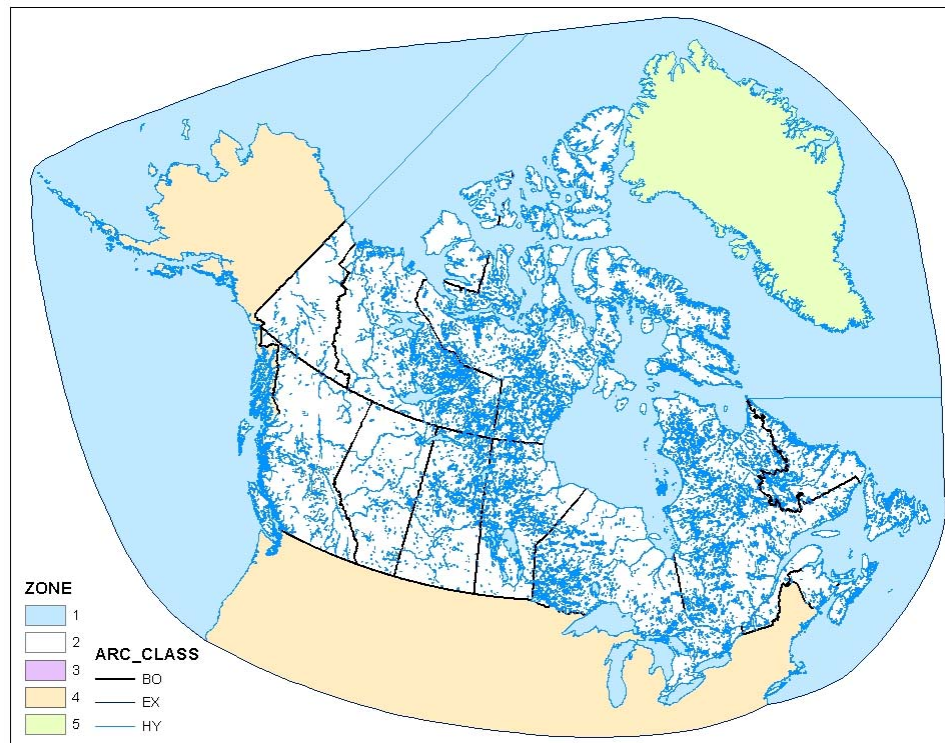
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## Annexe G : La couverture d'hydrographie supplémentaire

La couverture d'hydrographie supplémentaire permet de cartographier les nappes d'eau et les territoires situés à l'extérieur de la masse terrestre du Canada. Cette couverture contient certains des océans entourant le Canada ainsi que des parties des États-Unis, du Groenland et des îles de St-Pierre et Miquelon (qui appartient à la France). Cette couverture hydrographique permettrait de procéder à l'estompage efficace des territoires et de l'eau. Le diagramme suivant illustre l'étendue de l'hydrographie supplémentaire :



Description des enregistrements :

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
AREA	8	18	F	5
PERIMETER	8	18	F	5
<Nom du fichier> #	4	5	B	0
<Nom du fichier>-ID	4	5	B	0
PRidu	2	2	C	0
ZONE	1	1	I	-

Description des éléments/champs :

Nom	Description
AREA	Superficie du polygone, Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
PERIMETER	Perimètre du polygone, Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
ZONE	Valeur de 1 pour l'eau (ou l'hydrographie), 2 pour le Canada terrestre, 3 pour la France (St-Pierre-Miquelon), 4 pour le continent Américain (qui partage une frontière avec le Canada) et 5 pour le Groenland

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE#	4	5	B	0
LPOLY#	4	5	B	0
RPOLY#	4	5	B	0
LENGTH	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

Noms et volumes des fichiers :

Élément	Français ARC/INFO®	Taille des fichiers en octets	Français MapInfo®	Taille des fichiers en octets
Canada & International	gint000h02a_f	46.3	gint000h02m_f	77.4

---

## Références

- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2000. "Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie." Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada. [http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform\\_f.htm](http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm)
- . 2002a. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002b. *Le recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB confirmed?). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.



- 
- . 2002e. *Classification géographique type. Volume II*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996*. Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

## Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

### 1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

#### Cartes de référence nationales

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

#### 92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

#### 92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

**92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

**92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

**92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

**2. Produits de données géographiques**

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

**93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001**

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001

pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

### **92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001**

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des AD appropriées.

### **92F0086XCB Chiffres des codes postaux**

**Nota** – Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

**Chiffres des codes postaux, recensement de 1996** comprend les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères indiqué par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, selon la région de tri d'acheminement (RTA- les trois premiers caractères du code postal) et selon la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel de type Windows qui permet aux utilisateurs d'exécuter des manipulations de données simples telles que la recherche de l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, l'importation de groupes de codes postaux pour lesquels on veut obtenir des données et l'exportation des groupes de codes postaux. Les documents de référence sont présentés sous forme électronique sur le disque CD-ROM.

## **3. Produits d'information spatiale**

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

### **Fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001**

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996.

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les FLC permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les Fichiers des limites cartographiques sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires  
92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)  
92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques  
92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées  
92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement  
92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées  
92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement  
92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement  
92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines  
92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

**92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001**

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillées de l'écoumène sont généralisées, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

**92F0039XDF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement**

**Nota** — Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Le **Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996** est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il décrit les limites des régions de tri d'acheminement (RTA), qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

**92F0157XCF Fichiers du réseau routier Recensement de 2001**

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement / agglomérations de recensement, et les provinces / territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

**92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier, Recensement de 2001**

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

**4. Produits des attributs d'information**

Les produits des attributs d'information donnent des renseignements descriptifs sur les caractéristiques d'un produit. Ces fichiers comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

**92F0027XCB Fichier de conversion des codes postaux**

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 1996 normalisées (telles que les secteurs de dénombrement, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

**92F0027UCB Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour**

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour

(92F0027UDB) ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du recensement de 2001 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

**92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)**

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

**92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour**

Des mises à jour bi-annuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028UDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 13).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

## **5. Services géographiques**

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

### **97C0006 Service géographique personnalisé**

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

**97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)**

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

**97C0007 Cartes géographiques personnalisées**

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.



## Entente de licence d'utilisation finale

### DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

### CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:  
*Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit*
7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
8. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

**GARANTIES ET DÉSISTEMENTS**

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

**ACCEPTATION DES CONDITIONS**

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

**TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.**

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :**

Services d'octroi de licences  
Division du marketing, Statistique Canada  
Immeuble R.H. Coats, 9ième étage, section A  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada  
Courriel : [licensing@statcan.ca](mailto:licensing@statcan.ca)  
Téléphone : (613) 951-1122  
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2002